

Procès-verbal du Comité Syndical
Du 14 avril 2025
14h
Salle de Conférence, Centre Administratif de Saint-Gaudens

Régulièrement convoqué par Madame la Présidente, Maryse VEZAT-BARONIA, le Comité Syndical a délibéré sur les rapports inscrits à l'ordre du jour le 13 février 2025.

Date de convocation : 8 avril 2025

Secrétaire de séance : Roselyne ARTIGUES

Présents : 3

Maryse VEZAT-BARONIA, Roselyne ARTIGUES, pour le Conseil départemental, Marie-Claire UCHAN pour la commune de Saint-Bertrand-de-Comminges,

Représentés : 2

Christine COURADE représentée par Maryse VEZAT-BARONIA, Martine CROQUETTE représentée par Roselyne ARTIGUES pour le Conseil départemental

Absent(s) excusé(s) : 7

Victor DENOUVION, Jean-Marc DUMOULIN, Loïc GOJARD, Patrice RIVAL pour le Conseil départemental, Jean VERDIER pour la commune de Valcabrère.

Absent(s) : 15

Aude LUMEAU-PRECEPTIS, Sandrine BAYLAC, Emilienne POUMIROL, Anne BOYER, Céline LAURENTIES-BARRERE, Isabelle HARDY, Laurence DEGERS, Pascal BOUREAU pour le Conseil départemental, Alain PUENTE, Alain LARQUE pour la Communauté de Communes Pyrénées Haut-Garonnaises.

Nombre de membres			Quorum
En exercice	Présents représentés	ou Qui ont pris part au vote	
20 titulaires 4 suppléants	5	5	11

Thématiques	N° de rapport ou délib	Sujets
Administration générale	2025 - 4	Approbation du procès-verbal de constat d'absence de quorum du Comité Syndical du 08 avril 2025
	2025 - 5	Approbation du procès-verbal du 13 février 2025
	2025 - 6	Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des membres du Comité Scientifique et Culturel (CSC)
Finances	2025 - 7	Approbation du compte de gestion 2024
	2025 - 8	Vote du compte administratif 2024
	2025 - 9	Affectation du résultat 2024
	2025 - 10	Vote du budget primitif 2025
Informations diverses		<u>Actualités :</u> Marche MOE pour les travaux d'aménagements à Saint-Bertrand Local d'accueil et réhabilitation des sanitaires du cloître - Alerte sur les fouilles

ADMINISTRATION GENERALE

Délibération N° 2025 - 4

Approbation du procès-verbal de constat d'absence de quorum du Comité Syndical du 08 avril 2025

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le procès-verbal d'absence de quorum du Comité Syndical du 08 avril 2025.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE d'approuver le procès-verbal d'absence de quorum du Comité Syndical du 08 avril 2025.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 3 suppléants	5	5	5	0	0

Délibération N° 2025 – 5

Approbation du procès-verbal du 13 février 2025

Il est proposé à l'assemblée d'approuver le procès-verbal du Comité Syndical du 13 février 2025.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE d'approuver le procès-verbal du Comité Syndical du 13 avril 2025.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 3 suppléants	5	5	5	0	0

Délibération N° 2025 – 6

Conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des membres du Comité Scientifique et Culturel (CSC)

Il est proposé au comité syndical le remboursement des frais de déplacement des membres du CSC, selon les modalités suivantes :

- Le remboursement des frais de déplacement est effectué à la fin du déplacement, à terme échu.
- Le paiement des différentes indemnités de frais de déplacement, à l'exception de l'indemnité de repas et de frais d'hébergement qui présentent un caractère forfaitaire, est effectué sur présentation d'un état de frais et de toute pièce justifiant de l'engagement de la dépense (convocations valant ordre de mission, état de présence, justificatif de dépenses).
- Le Syndicat Mixte peut toutefois assurer directement la prise en charge de ces frais.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des suffrages exprimés, DECIDE

- D'accepter la mise en place du remboursement des frais de déplacement des membres du CSC selon les modalités énoncées ci-dessus.
- De donner pouvoir à Madame la Présidente de signer toutes les pièces nécessaires à la bonne mise en place des conditions et modalités de prise en charge des frais de déplacement des membres du Comité Scientifique et Culturel.
- D'inscrire ces dépenses au budget principal du syndicat mixte 2025 au chapitre O11.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents ou représentés	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 3 suppléants	5	5	5	0	0

FINANCES

Délibération N° 2025 - 7

Approbation du Compte De Gestion (CDG) 2024

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente a présenté le compte de gestion établi par le comptable public

Le CDG 2024 est conforme au compte administratif 2024 établi par le Syndicat Mixte pour le développement et la promotion du site de Saint-Bertrand-de-Comminges et de Valcabrière.

Madame la Présidente demande à l'assemblée délibérante de bien vouloir approuver le compte de gestion 2024.

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, adopte le compte de gestion 2024.

Nombre de membres			Vote			
En exercice	Présents représentés	ou	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires	5		5	5	0	0
3 suppléants						

Délibération N° 2025 - 8

Vote du Compte Administratif (CA) 2024

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente a présenté le compte administratif établi après clôture de l'exercice.

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	Voté 2024	CA 2024	% de réalisation	Chapitre	Recettes de fonctionnement	Voté 2024	CA 2024	% de réalisation
011	Charges à caractère général	65 500,00	0,00	0,00%	002	Résultat de fonctionnement reporté	645 591,48	0,00	
	Fournitures administratives	500,00	0,00	0,00%					
	Prestations de service	65 000,00	0,00	0,00%					
012	Charges de personnel	5 000,00	5 000,00	100,00%					
	Mise à disposition de service (forfait)	5 000,00	5 000,00	100,00%					
65	Autres charges de gestion courante	3 261,00	1 559,58	47,83%					
	Adhésion ATD31	89,00	89,00	100,00%					
	Abonnement pour l'accès en Saas du logiciel de gestion financière	2 200,00	1 044,58	47,48%					
	Création site Internet (passif)	600,00	0,00	0,00%					
	Certificat électronique i-parapheur	372,00	372,00	100,00%					
	Renouvellement abonnement plateforme marchés publics	0,00	54,00	0,00%					
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	521,00	4 084,37	783,95%					
	Dotations aux amortissements	521,00	4 084,37	783,95%					
023	Virement à la section d'investissement	571 309,48	0,00	0,00%					
	Total des dépenses de fonctionnement	645 591,48	10 643,95	1,65%		Total des recettes de fonctionnement	645 591,48	0,00	0,00%

Chapitre	Dépenses d'investissement	Voté 2024	CA 2024	% de réalisation	Chapitre	Recettes d'investissement	Voté 2024	CA 2024	% de réalisation
001	Résultat d'investissement reporté	13 644,00	0,00	0,00%	021	Virement de la section de fonctionnement	571 309,48	0,00	
	Besoin de financement 2023	13 644,00	0,00	0,00%	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	13 644,00	13 644,00	100,00%
041	Opérations patrimoniales	558 887,48	0,00	0,00%	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 141,00	4 084,37	98,63%
	Subventions d'équipements versées aux organismes publics sur bâtiments et installations (204112)	558 887,48	0,00	0,00%		Dotations aux amortissements	4 141,00	4 084,37	98,63%
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	1 683,00	1 020,00	60,61%	041	Opérations patrimoniales	558 887,48	0,00	0,00%
	Acquisition logiciel de télétransmission des actes	1 683,00	1 020,00	60,61%		Opérations sous mandat (4582)	558 887,48	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	28 620,00	0,00	0,00%	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	13 740,00	14 779,31	107,56%
	Equipements	28 620,00	0,00	0,00%		Annulation de mandats sur exercice antérieur	13 740,00	14 779,31	107,56%
4581	Opérations sous mandat	558 887,48	37 276,31	6,67%					
	0,00								
	Valorisation du site de SBV (OP 458101)	113 000,00	23 785,31	21,05%					
	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	28 260,00	7 932,00	28,07%					
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	70 000,00	0,00	0,00%					
	Réimputation des dépenses d'AMO 2023	13 740,00	14 779,31	107,56%					
	Frais de publication de marché	1 000,00	1 074,00	0,00%					
	Réfection des sanitaires (OP 458102)	90 404,00	3 900,00	4,31%					
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	10 680,00	1 848,00	17,30%					
	Contrôle Technique	5 772,00	1 092,00	18,92%					
	Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	4 992,00	0,00	0,00%					
	Relèvements topographique	960,00	960,00	100,00%					
	Travaux	68 000,00	0,00	0,00%					
	Local d'accueil (OP 458103)	225 024,80	9 591,00	4,26%					
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	28 852,80	2 304,00	7,99%					
	Contrôle Technique	5 772,00	1 092,00	18,92%					
	Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	4 992,00	0,00	0,00%					
	Relèvements topographique	1 440,00	1 440,00	100,00%					
	Diagnostic amiante, etc.	190,00	0,00	0,00%					
	Désamiantage des joints des fenêtres/porte d'entrée	10 000,00	0,00	0,00%					
	Etude de sol pour assainissement	3 528,00	4 500,00	127,55%					
	Etude de la cuve	250,00	255,00	102,00%					
	Travaux	170 000,00	0,00	0,00%					
	Opérations sous mandat diverses	130 458,68	0,00	0,00%					
	Total des dépenses d'investissement	1 161 721,96	38 296,31	3,30%		Total des recettes d'investissement	1 161 721,96	32 507,68	2,80%

Soit pour l'année 2024, un déficit de fonctionnement de 10 643,95 € et un déficit d'investissement de 5 788,63 €. Ces résultats sont conformes à la comptabilité du comptable public sur le même exercice. Avec les reports des exercices antérieurs et le solde des Restes A Réaliser, les résultats cumulés sont de 10 643,95 € en fonctionnement et 5 788,63 € en investissement.

Après avoir entendu le rapport, Madame Vezat-Baronia, Présidente, a demandé à Madame Artigues de prendre la présidence provisoirement pour faire adopter le compte administratif et s'absente.

Après en avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité le compte administratif 2024 et mandate la Présidente pour faire toutes les démarches et signer les pièces comptables s'y rapportant.

Nombre de membres			Vote		
En exercice	Présents représentés	ou Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
20 titulaires 3 suppléants	5	3	3	0	0

(Hors délibération) Informations évoquées en Comité Syndical : La Présidente nous demande de réaliser une étude sur la mise à disposition réelle des agents. Il lui semble important, au-delà de ce qui est inscrit dans le compte administratif, de mesurer le temps de travail réel total ainsi que le ratio des agents. L'objectif est de réussir à quantifier et à mesurer le temps investi sur les projets en cours.

Délibération N° 2025 – 9

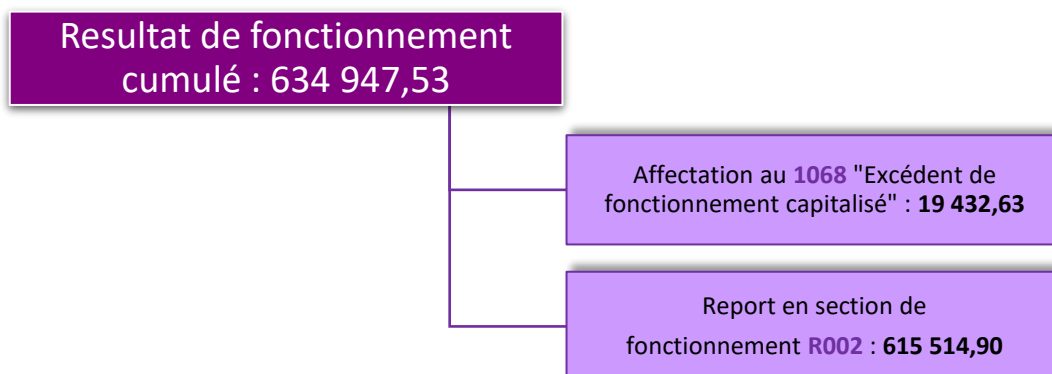
Affectation du résultat 2024

Rapporteur : Madame la Présidente

Le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

	2024
Dépenses de fonctionnement	10 643,95
Recettes fonctionnement	0,00
Résultat de fonctionnement de l'année N	-10 643,95
Résultat de fonctionnement reporté l'année N-1	645 591,48
Résultat fonctionnement cumulé	634 947,53

Dépenses d'investissement	38 296,31
Recettes d'investissement	32 507,68
Résultat d'investissement l'année N avant RAR	-5 788,63
RAR	0,00
Résultat d'investissement l'année N après RAR	-5 788,63
Résultat d'investissement reporté l'année N-1	-13 644,00
Résultat investissement cumulé	-19 432,63
Soit un besoin de financement ou excédent cumulé de l'année de :	19 432,63



Il convient d'affecter le résultat de la façon suivante :

- Report en section de fonctionnement R 002 : 615 514,90 €
- Report en section d'investissement R001 : €

Après en avoir délibéré le comité syndical adopte à l'unanimité l'affectation du résultat et mandate la Présidente pour faire toutes les démarches et signer les pièces comptables s'y rapportant.

Nombre de membres				Vote	
Présents représentés	ou	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
5		3	3	0	0

Délibération N° 2025 – 10

Budget Primitif 2025

Rapporteur : Madame la Présidente

Madame la Présidente a présenté le budget primitif.

L'équilibre du budget 2025 est représenté dans le tableau suivant :

Chapitre	Dépenses de fonctionnement	BP 2025	Chapitre	Recettes de fonctionnement	BP 2025
011	Charges à caractère général	5 433,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	615 514,90
	Fournitures pour réunion comités ou autres	500,00			
	Prestations de service	1 000,00			
	Assurance	433,00			
	Frais de déplacement comité scientifique	3 500,00			
012	Charges de personnel	5 000,00			
	Mise à disposition de service (forfait)	5 000,00			
65	Autres charges de gestion courante	3 369,00			
	Adhésion ATD31	89,00			
	création site Internet	600,00			
	Abonnement pour l'accès en Saas du logiciel de gestion financière	2 400,00			
	Abonnement plateforme marché public	60,00			
	Abonnement logiciel télétransmission	120,00			
	Abonnement certificat i-parapheur	100,00			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00			
	Dotations aux amortissements	2 500,00			
023	Virement à la section d'investissement	599 212,90			
Total des dépenses de fonctionnement		615 514,90	Total des recettes de fonctionnement		615 514,90

Chapitre	Dépenses d'investissement	BP 2025	Chapitre	Recettes d'investissement	BP 2025
001	Résultat d'investissement reporté	19 432,63	021	Virement de la section de fonctionnement	599 212,90
	Besoin de financement 2024	19 432,63			
			1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	19 432,63
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 500,00
041	Opérations patrimoniales	601 712,90			
	Subventions d'équipements versées aux organismes publics sur bâtiments et installations (204112)	601 712,90	041	Opérations patrimoniales	601 712,90
20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00			
	Equipements	0,00			
4581	Opérations sous mandat	601 712,90			
	Valorisation du site de SBV (OP 458101)	102 700,00			
	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	14 400,00			
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	58 000,00			
	Contrôle Technique	0,00			
	Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	14 200,00			
	Diagnostic amiante	3 000,00			
	Géomètre	7 100,00			
	Passage caméra	6 000,00			
	Travaux	0,00			
	Réfection des sanitaires (OP 458102)	95 600,00			
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	8 900,00			
	Contrôle Technique	4 700,00			
	Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	5 000,00			
	Travaux	77 000,00			
	Local d'accueil (OP 458103)	403 412,90			
	Frais de publication des marchés	500,00			
	Maîtrise d'Œuvre (MO)	36 000,00			
	Contrôle Technique	4 700,00			
	Sécurité et Protection de la Santé (SPS)	5 000,00			
	Fouilles préventives	300 000,00			
	Travaux	57 212,90			
	Opérations sous mandat diverses (OP 458104)				
Total des dépenses d'investissement		1 222 858,43	Total des recettes d'investissement		1 222 858,43

Après avoir délibéré, le comité syndical adopte à l'unanimité le budget primitif 2025 et mandate la Présidente pour faire toutes les démarches et signer les pièces comptables s'y rapportant.

INFORMATIONS

MOE pour les travaux d'aménagements à Saint-Bertrand

Un rappel est fait sur les travaux :

En tranche ferme : Aménagement des voiries à Saint-Bertrand-de-Comminges, des rues principales, du parvis, de l'embellissement du canal du plan

En tranche optionnelle : les rues secondaires, le carrefour, le parking et le cheminement piéton

En février, la notification du marché a été faite au Groupement Broichot. Le 12 février, une réunion de lancement a été organisée avec le groupement afin d'indiquer les attentes du Syndicat mixte. A ce jour, le syndicat mixte doit leur transmettre les relevés topographiques des rues.

Le géomètre GEOFIT mandaté par le secteur routier car les rues principales font parties d'une route départementale, qui travaille sur les rues principales, doit revenir pour faire des relevés 3D, des courbes de niveau notamment. Il faut attendre la signature du devis qui est en cours par la direction des routes. Madame la Présidente demande à ce que soit noté et récapitulé le prix des interventions du géomètre de la direction des routes afin de l'intégrer dans le montant de l'opération (même si ces interventions ne sont pas à la charge du syndicat mixte).

Un second géomètre va également intervenir afin de faire les relevés sur les rues secondaires. C'est le syndicat mixte qui a lancé la consultation. 2 devis ont été demandés : un au bureau d'études qui fait partie du Groupement Broichot, mais celui-ci était très cher 7 000 euros et un devis de Commingéo de 3 600 euros

Planning proposé par le MOE :

- Mi-Avril : Réunion intermédiaire PHASE ESQUISSE
- Courant Mai : Réunion intermédiaire PHASE ESQUISSE
- Mai/Juin : Travail du groupement sur PHASE AVP
- Mi-Juin : Réunion intermédiaire PHASE AVP

Si les géomètres répondent dans les temps, le planning pourra être respecté. Une réunion est prévue mi-mai entre techniciens pour faire un point et après le rendu de la phase esquisse, ce sera plutôt sur la fin du mois de mai.

Madame UCHAN demande pourquoi Monsieur RADOVICH des ABF n'est pas contacté. Il attend. Il vient à Saint-Bertrand-de-Comminges une fois par mois. Il faudrait organiser une rencontre avec lui car il aime bien être associé en amont des projets.

Avant l'été, il faut arriver à avoir le retour de la phase ABP.

Plusieurs études vont être proposées sur l'aménagement des rues. Rigole centrale ou sur les côtés. Il faut regarder le moins coûteux, le plus pratique pour la marche, pierre ou revêtement (béton désactivé).

Il a été confirmé à la société BESM la mission de SPS pour 10 170,96 euros. Une consultation avait été faite auprès de 3 candidats. L'APAVE a fait une offre très chère par rapport aux deux autres candidats.

Construction du local d'accueil et réhabilitation des sanitaires du cloître

Le permis de construire a été déposé le 5 août 2024. Une réponse à une demande de pièces complémentaires a été renvoyée le 21 octobre dernier. Cela prolonge le délai d'instruction de 8 mois (21 juin 2025).

En parallèle de l'instruction du permis de construire du local d'accueil, une demande de modification du PLU est également en cours d'instruction pour permettre l'implantation du bâtiment sur la parcelle située en zone agricole protégée. Cette demande est suivie par la mairie de Valcabrière avec l'appui du service d'urbanisme de HGI.

Le cabinet SA Architectes a rendu les éléments de la phase PROJET le 17 février dernier. Après relecture, quelques points ont été revus et corrigés. Il s'agit sur cette phase des études, de préciser les principes de construction, d'affiner les détails de traitement, les matériaux...

Fouilles archéologiques - Local d'accueil

Prescription initiale des fouilles était la suivante : L'arrêté reçu prévoit des fouilles archéologiques sur une durée d'opération des fouilles archéologiques de 110 jours ouvrés minimum sur site, sur une assiette de 550m².

La prévision de l'opérateur EVEHA pour estimer financièrement l'opération de fouilles avec une fourchette la plus basse estimée à hauteur de 300 000€.

Une problématique budgétaire : En raison des contraintes financières actuelles, il est impossible de financer cette somme dans le cadre de du budget du syndicat mixte. Ces fouilles entraîneraient également un retard sur le projet global.

Mme Gualandi du SRA a confirmé que la prescription des 110 jours de fouilles était fondée sur le potentiel archéologique élevé du site.

Pour rappel Demande les élus lors du dernier CS ont demandé de négocier avec le SRA des fouilles prescrites dans le cadre de l'arrêté. Le montant de cette estimation ne pouvant en l'état, être intégrée au budget de l'opération. Le syndicat mixte a donc demandé à l'architecte de travailler sur une solution technique regroupant davantage la zone de travaux.

Afin de réduire ces coûts, et pouvoir ainsi poursuivre le projet, le syndicat mixte a sollicité une demande de révision de l'arrêté initial. Cette révision porte essentiellement sur la surface de l'assiette de fouille, qui serait réduite à 290m². Un courrier a donc été envoyé, fin mars, au conservateur afin de solliciter un allègement des contraintes de fouilles préventives.

Afin d'avoir un avis d'expert, le syndicat mixte a sollicité William Van Andringa qui a fait réaliser des clichés radar. Après interprétation, ces relevés montrent le peu d'intérêt archéologique de cette parcelle. En attendant la réponse du SRA suite au courrier envoyé, il est proposé de patienter jusqu'à la prise de fonction du nouveau conservateur, Régis Isselmann, afin d'organiser une rencontre.

Madame la présidente et Madame Uchan constatent qu'à ce jour, il y a plus de frais d'études que de frais de travaux.

Saison des Olivétains pour 2025

La saison est lancée. Les Olivétains sont ouverts à nouveau jusqu'au 11 novembre.

2 expositions pour cet été sont proposées, une dans la chapelle et une dans la fosse aux ours (Lucien Tiellard).

Un programme d'animations en cours d'édition : visites costumées et aux flambeaux qui vont faire le succès de l'été, une guide conférencière qui va se mettre dans la peau de deux personnages (une pèlerine du moyen-âge et une mamie « Rose » qui est née à Saint-Bertrand-de-Comminges) tous les lundis en été. Deux méthodes de réservation : la première sur un site et sur place.

Madame Uchan indique que l'affichage local est très important.

Saison du musée archéologique pour 2025

Une exposition temporaire entre archéologie et art contemporain. Deux artistes qui font de la photographie et des films sur le cheminement de la pierre entre les carrières de Saint-Béat et les collections. Il y a des diapositives projetées, trois photographies et des textes et ensuite des étagères avec des objets, des moulages de la carrière, des œuvres archéologiques.

La saison va commencer avec les journées européennes de l'archéologie avec des spectacles, trois jours sur la mosaïque, des gladiateurs.

Il y aura quasiment tous les jours, une animation sur Saint-Bertrand-de-Comminges.

Edition du programme de Saint-Bertrand-de-Comminges et Valcabrère 2025

Le CDT va éditer un programme/guide de la saison 2025, qui mettra en avant tous les événements et animations du site. C'est une belle initiative. Madame VEZAT-BARONIA nous demande de relayer le programme.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Maryse VEZAT-BARONIA lève la séance à 15h34.

A Saint-Gaudens